

# Postulat

**Auteurs :** Damien Fumeaux (UDC)

**Objet :** A pied à l'école, laissons le choix aux familles

**Date :** 31.08.22

Depuis la rentrée 2020, les élèves de Plan-Conthey situés dans la zone verte du plan ci-joint ([https://www.conthey.ch/data/documents/Ecoles/Mobilitdouce\\_plan\\_dfCOetEP.pdf](https://www.conthey.ch/data/documents/Ecoles/Mobilitdouce_plan_dfCOetEP.pdf)) doivent se rendre à l'école de Châteauneuf ou au Cycle à pied en trottinette ou à vélo. Or, les familles se situant dans la zone verte n'ont pas le choix quant au moyen de transport que doit utiliser leur enfant pour aller à l'école. Certains parents ne comprennent pas non plus pourquoi alors qu'ils sont situés à proximité d'un arrêt de car, que leurs enfants doivent se rendre à pied à l'école alors que leurs voisins habitants de l'autre côté de la route peuvent eux se rendre en car à l'école et par le même biais économiser 10 minutes par trajet, soit 40 minutes par jour juste en étant du bon côté de la rue.

Cette délimitation physique pose aussi des problèmes certains jours scolaires, en particulier au Cycle lorsque les enfants ont le sport ou la cuisine, et parfois ces 2 activités sur la même demi-journée et que certains élèves doivent effectuer un trajet de plus de 25 minutes à pied avec un sac à dos, un sac de sport et leur panier de cuisine, alors que d'autres peuvent faire ce trajet en car.

Les enfants ayant aussi de plus en plus d'activités extrascolaires, ils doivent certains jours de la semaine partir avec une panoplie d'affaires à l'école car ils n'arrivent pas à rentrer chez eux pour récupérer leurs affaires avant de devoir se rendre à leur activité, ce qu'ils font bien souvent en transports publics.

## Conclusion

Par le biais de ce postulat, je demande que toutes les familles situées en plaine puissent avoir le choix du moyen de déplacement de leurs enfants pour aller à l'école. Ceci dans le but qu'il n'y ait plus de limitation physique entre les enfants contraints de se rendre à pied à l'école et ceux pouvant le faire librement.